

MAINTENANCE DES MATERIELS TRES HAUTE PRESSION

Les règles de l'art de la maintenance des matériels THP

OBJECTIFS :

- Rappel des bases techniques indispensables (vide, HP, filetages, raccords, couples de serrage, PMA ...)
- Connaître :
 1. Les principes de base permettant la « consignation du matériel »
 2. Les principales erreurs à ne pas commettre
- Approfondir le fonctionnement des matériels et des accessoires
- Maîtriser les opérations courantes d'entretien
- Avoir une parfaite connaissance technique des matériels afin d'être capable d'analyser toutes les conséquences des interventions
- Apprendre à détecter les indices révélateurs d'une possible défaillance

PUBLIC CONCERNE

- Opérateur mécanicien et ou personne connaissant les travaux à l'eau sous pression

PREREQUIS

- Public adulte
- Savoir compter, lire et écrire en français

PROGRAMME

1. Maintenance des matériels
2. Les Installations à l'eau sous pression
3. Les principes de l'eau sous pression
4. Les buses
5. Les divers modes d'assemblage THP
6. Fonctionnement des dispositifs de sécurité et distribution
7. Les composants d'un circuit THP
8. Détermination du diamètre des buses
9. Les mauvaises pratiques
10. Entretien journalier (contrôle des outils, des niveaux d'huile, des filtres HP, ...)
11. Procédure de mise hors gel
12. Analyse des accidents

Module THP AM

MAINTENANCE DES MATERIELS TRES HAUTE PRESSION

Les règles de l'art de la maintenance des matériels THP



DUREE : 21 heures (3 x 7 heures ou 2 x 7 heures et 2 x 3.5 heures – à convenir)

LIEU : Centre de formation RIVARD - ZI Le Grand Clos – 49640 Daumeray

TARIF : *Rendez-vous sur notre site internet, rubrique « **Les métiers** »*

Les déjeuners d'échanges sont inclus dans les frais d'inscription (sauf ½ journée)

Tarif de groupe (à partir de 4 personnes) : **nous consulter**

Renseignements et inscriptions :

Tel : +33 2 41 33 68 68

www.formation-rivard.fr

centre_formation@rivard.fr



CONTENU DE NOS FORMATIONS

Nous dispensons des formations complètes, dans les métiers :

- De l'assainissement collectif et individuel
- Des travaux à l'eau sous pression
- Du nettoyage industriel

Les modules et cursus sont réalisés en considérant :

- Le rôle des intervenants
- Les matériels mis en œuvre
- Les spécificités des sites de travail



DELAI D'ACCES

Merci de consulter le calendrier des sessions de formation sur notre site www.formation-rivard.fr

METHODES MOBILISEES

Nos programmes comprennent :

- **Une partie théorique en salle en présentiel avec :**
 - Des supports pédagogiques favorisant les échanges avec les stagiaires (Fichiers Powerpoint animés, séquences filmées, affichage sécurité ...)
 - Une sensibilisation à divers risques en analysant les causes d'accidents et en proposant diverses solutions pour les éviter
- **Une partie pratique avec :**
 - Un hall de travaux pratiques et salle de simulation permettant de mettre en évidence les différents principes des métiers (débit, pression, perte de charge, vide, ...).
 - Une plate-forme de puissance dans laquelle les stagiaires utilisent les uns après les autres les outils haute pression en présence d'un accompagnateur

Les stagiaires devront s'équiper de leurs chaussures de sécurité

MODALITE D'EVALUATION

Nos formations sont dispensées par des formateurs hautement qualifiés et très expérimentés

A l'issue de la formation, un contrôle des connaissances est effectué avec un avis émis par une équipe de spécialistes

MODALITES D'INSCRIPTION

Demande d'inscription auprès de centre.formation@rivard.fr ou 02 41 33 68 68

Pour chaque formation, une convention et une convocation sont envoyées par courriel ou par voie postale.

A l'issue de la formation, vous recevrez :

- L'attestation de suivi de stage
- La feuille d'émargement
- Le résultat du contrôle des connaissances
- La facture

ACCESSIBILITE

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (*voir bulletin d'inscription*)

ANNULATION DES INSCRIPTIONS

- En cas d'annulation effectuée dans les 2 semaines précédant le début de la formation, 40% du montant H.T. de la formation sera dû.
- RIVARD se réserve le droit d'annuler une session, en particulier dans le cas d'un nombre insuffisant de participant
- Toute formation débutée est due dans son intégralité

CONDITIONS DE REGLEMENT

Sauf condition exceptionnelle, le paiement s'effectue à 30 jours date de facture